



Syndiquez-vous !

Article L. 2131-1 du code du travail : Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que les intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes mentionnées dans leurs statuts - (les salariés)

Dalkia, une société riche avec des salariés de plus en plus pauvres.

C'est là un constat implacable qu'aucun chiffre ne peut démentir.

- Dalkia est un groupe international où les conditions de travail ne sont pas optimales malgré les campagnes de communications auxquelles se livrent ses technocrates.
- Dalkia est un groupe où l'égalité homme / femme est une chimère à cause de l'argument fallacieux des dirigeants qui se réfugient derrière « la féminisation des postes occupés par les femmes qui ne permettent aucune comparaison avec ceux de leurs collègues masculins »
- Dalkia est une entreprise financiarisée où l'exigence du retour rapide sur investissement fait du personnel la principale variable d'ajustement.

De plus, pour maintenir les dividendes des gros actionnaires et défendre les privilèges faramineux des dirigeants et de leurs cadres supérieurs, le Groupe Veolia a mis en place un véritable plan de rigueur pour les mois et les années à venir. Ce plan s'articule autour de trois axes majeurs :

- 1- **La réalisation d'économies** (optimisation des achats, maîtrise du P1, réduction de la masse salariale...);
- 2- **la réduction de la dette** de Veolia qui s'élève à 15 millions d'euros (pompage par Veolia d'une part importante des richesses créées par les travailleurs au détriment de l'emploi, des salaires et des conditions de travail...);
- 3- **la cession d'actifs** à raison d'un milliard d'euros par an (une mesure destinée à rassembler des moyens pour se développer à l'étranger. En France, chaque division doit trouver des investisseurs externes pour assurer son développement, sans l'aide de Veolia.)

Pour faire avaliser ces mesures drastiques par les salariés, la direction entend poursuivre sa politique de séduction (de corruption ?) des syndicats.

Nos outils ce sont le syndicat indépendant de l'employeur et nos institutions (DP, CE, CHSCT) quand elles sont utilisées à bon escient.

Renforcer le CGT-E en vous syndiquant, c'est se donner la capacité de réagir et d'agir collectivement contre la régression. C'est aussi défendre le droit d'expression et la liberté syndicale dans l'entreprise.

Bulletin d'adhésion (téléchargeable sur : <http://www.cgtedalkia.com>)

à remplir, signer et à renvoyer accompagné de votre chèque ou de votre RIB à l'adresse figurant en tête de syndicat

Nom – Prénom : Niveau :

Adresse :
.....

..... Signature :

Région : Atlantique Centre Méd. Est IDF Nord Siège

Cotisation mensuelle déduite des impôts

Niveau 1 à 4 : 8 € Niveau 5 à 9 : 10 € Cadres : 14 € Soutien :€

Règlement : espèces* Chèque** Prélèvement automatique***

*Contre reçu **à l'ordre du CGT-E ***joindre un RIB Soutien : remise d'une attestation pour les impôts

Contacts IDF: A. Bendris 06 23 10 11 59 – Province: B. Sinagoga 06 16 61 04 51 - mail : info@cgtedalkia.com